



Nombre de membres afférents au conseil municipal :	18
" " en exercice :	18
" " qui ont pris part à la délibération :	16
Date de la convocation :	9 octobre 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE GRIÈGES**

**SÉANCE du 15 OCTOBRE 2024  
2024 / 60**

L'an deux mil vingt-quatre et le quinze du mois de d'octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GREMY, Maire.

Présents : Mme GREMY Annick, M. CHARVET Thierry, Mme SANDRIN Annie, M. CUERQ Raymond, Mme FILET Marie-Claude M. BONNOT Jean-Jacques, M. LORIN Christian, Mme SANJUAN Catherine, Mme DESMARIS Ginette, M. LAMPS Arnaud, M. MANIGAND Hervé, Mme MATHEY Lucienne, Mme MERLE Fabienne, Mme MOLLARD Cindy, M. PACCOUD Christian, Mme PALLOT Irène.

Excusés : M. BOUQUET Frédéric, M. DURAND Paul.

Mme SANJUAN Catherine a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET : ACQUISITION DES PARCELLES DU PONT DES LABOUREURS**

Madame le Maire rappelle que le Pont des Laboureurs a été inscrit au titre des monuments historiques.

Le pont se situe sur une partie des parcelles A1002 et A1259. Le propriétaire a donné son accord pour la vente à la commune de cette portion de terrain d'une superficie de 305m<sup>2</sup> environ.

En vue des travaux de restauration du pont, Madame le Maire propose au Conseil l'acquisition de ce terrain. Le prix pourrait être négocié sur la base de la valeur actuelle des terrains agricoles.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,**

**EMET un avis favorable à l'acquisition de la portion de terrain sur laquelle se situe le Pont des Laboureurs, AUTORISE Madame le Maire à négocier le prix d'achat sur les bases définies ci-dessus.**

Ainsi fait et délibéré en séance,

Le Maire,  
Annick GRÉMY